

**4 Économie**

# Amélioration des conditions de vie des retraités Le nouveau système de pensions entre en vigueur en juillet prochain

**MZM**  
Libreville/Gabon

**LE** Comité de pilotage, organe d'orientation et de décision de la Commission de réforme des pensions de l'Etat, s'est réuni mercredi 11 mai 2016 au ministère du Budget et des Comptes publics. Cette importante assemblée marque une étape décisive d'une réforme visant une amélioration significative du niveau de vie des agents publics retraités. En effet, soucieux du bien-être de tous ses concitoyens, le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba avait annoncé, à la suite de la mise en œuvre du Nouveau système de rémunération des agents de l'Etat en juillet 2015, le lancement du projet de Nouveau système des pensions de l'Etat. Ce projet, en cours depuis quelques mois, touche à son aboutissement. Sa mise en application devrait

être effective en juillet prochain. Ainsi, réunis autour du ministre du Budget et des Comptes publics, Christian Magnagna, président de séance, ses collègues Jean-Marie Ogandaga (Fonction publique) et Célestine Bâ Oguewa (déléguée à la Santé) ainsi que les représentants des ministères de la Justice et de la Défense nationale ont examiné, enrichi et validé les propositions formulées par le Comité technique de la réforme du système des pensions. « Ce conclave vise à amener à maturité, le projet de réforme du système des pensions de retraite des agents de l'Etat au Gabon, tel que voulu par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba », a rappelé le ministre du Budget et des Comptes publics. Il s'agit donc d'un dossier qui épouse les ambitions de la politique gouvernementale, qui consiste à placer l'homme au cœur du développement de notre pays, en réduisant le ni-



Photo : MZM

**Le ministre du Budget et des Comptes publics, Christian Magnagna lors de la réunion consacrée au projet de réforme des pensions de retraite des agents publics de l'Etat**

veau de pauvreté des Gabonais. Pour le Comité de pilotage, la réforme du système de

publique à améliorer les conditions de vie des agents de l'Etat, qui apprécieront désormais la retraite, non plus avec angoisse, mais avec sérénité, comme l'aboutissement heureux d'une vie professionnelle bien remplie. « La réforme du système des pensions vise à la fois la revalorisation des pensions déjà concédées et le rehaussement du niveau des pensions futures. C'est une bonne nouvelle à la fois pour les retraités actuels et pour les futurs retraités. En s'engageant dans de telles réformes, qui accroîtront inévitablement les charges publiques, le gouvernement démontre que les capacités financières de l'Etat demeurent réelles », a souligné un membre du Comité. Et le ministre du Budget d'ajouter que « toutes les réformes menées par le gouvernement visent à rendre l'Administration plus performante sur le long terme. Il en est de même de celle-ci, qui ne se fait pas

sans précaution ; le but étant de parvenir à un système de pension qui, d'une part, garantit aux retraités un niveau de vie décent, compte tenu du coût réel de la vie et, d'autre part, demeure soutenable et viable à plus ou moins long terme». Au final, pour Christian Magnagna, la réforme du système des pensions, après celle du système de rémunération, amènera une meilleure distribution de la richesse nationale pour plus d'équité entre tous. Car, elle s'étend aussi bien au régime général qui concerne l'ensemble des fonctionnaires qu'aux régimes spéciaux appliqués, à titre exceptionnel, aux titulaires de certaines fonctions. Enfin, le Comité de pilotage de la réforme du système des pensions a formulé, à l'endroit du Comité technique, diverses observations qui vont lui permettre d'achever ses travaux le plus tôt possible.

## Gestion des ressources naturelles

### Deux nouvelles forêts communautaires à Ovan et à Djoutou

**F.A.**  
Libreville/Gabon

**DEUX** forêts constituent dorénavant l'un des objectifs atteints par le projet intitulé "Gestion durable de la faune sauvage et du secteur de la viande de brousse en Afrique centrale". Il s'agit d'Ovan et Djoutou. Le ministre de la Protection de l'environnement et des Ressources naturelles, de la Forêt et de la Mer, Flore Mistoul, a procédé, mercredi dernier, à la remise officielle des conventions définitives relatives à ces forêts communautaires. "Ce geste consacre l'affectation de deux forêts communautaires aux associations des communautés", a expliqué le directeur général de la Forêt, Emile Ngavoussa. Et la ministre Mistoul d'indiquer, à l'endroit des bénéficiaires, que « le gouvernement, à travers ma modeste personne, veut réaffirmer sa franche implication dans la prise en compte de ces deux impéra-



Photo : F.A.

**La ministre en charge de la Forêt, Flore Mistoul remettant les conventions définitives aux présidents de la coopérative Ngokoéla et de l'Association Oumoyi et ... Photo de droite : ...recevant en retour, du matériel de fabrication de propulseurs de balles à piment.**



Photo : F.A.

tifs, finalement indissociables... Vous avez le devoir d'accompagner le gouvernement dans ses efforts de préservation de la biodiversité et d'amélioration de vos conditions de vie». Ce projet de "Gestion durable de la faune sauvage et du secteur de la viande de brousse en Afrique centrale" est exécuté par l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). S'adressant à la coopérative Ngokoéla et à l'Association Oumoyi, ce bailleur de fonds, par la voix de Lionel



Photo : F.A.

**Les différents partenaires posant pour la postérité à l'issue de la cérémonie.**

nel Kinadjian, a dit : « vous n'avez pas droit à l'échec. La FAO, à travers le projet GEF, va encore vous accompagner pendant une année, pour vous permettre d'acquérir les compétences nécessaires en gestion de coopératives, de mettre en place un mécanisme de financement durable des plans simples de gestion et de maîtriser les pratiques responsables de récolte et de valorisation des ressources naturelles». Le représentant de Ngokoéla, tout en reconnaissant leur manque de

compétences et d'aptitudes spécifiques à la gestion des ressources naturelles a, au nom des populations des localités de Djoutou à Moanda, fait part du besoin « d'accompagnement de l'administration forestière et de ses partenaires, pour nous aider à relever tous les défis inhérents à la gestion durable des ressources naturelles de nos terroirs». Après la signature et l'échange des documents de la convention, le représentant de la FAO, Lionel Kinadjian, a remis à la ministre, le matériel de fabrication de propulseurs de balles à piment qui, par la suite, l'a transmis au représentant du Centre des métiers de Nkembo. « Cette démarche répond non seulement au souci permanent des plus hautes autorités du pays de réduire les conséquences dommageables des dégâts causés par les pachydermes aux populations locales, mais encore à celui de réduire le chômage des jeunes », a souligné la ministre de la Forêt.

**CHANGEMENTS**  
**COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 03/05/2016**

**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	<b>1 EUR</b>	<b>655,957</b>
USD	1,1569	1USD =	566,995	1 USD	602,365
CAD	1,4559	1CAD =	450,551	1 CAD	474,367
JPY	122,5300	1JPY =	5,353	100 JPY	556,693
GBP	0,7910	1GBP =	829,244	1 GBP	864,421
CHF	1,0977	1CHF =	597,574	100 CHF	62 580,12
ZAR	16,7316	1ZAR =	39,205	100 ZAR	4 076,81
MAD	11,0246	1MAD =	59,499	1MAD	61,87
CNY	7,5013	1CNY =	87,446	1CNY	90,07

**INDICES BOURSISERS**

	en date du	
<b>CAC 40</b>	03/05/2016	<b>4 375,22</b>
<b>DOW JONES</b>	03/05/2016	<b>17 891,16</b>

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**03 Mai 2016: 45,56**